

A propos des débats : JOURNEE DE PRINTEMPS 92 RELUE EN 93

* Existe-t-il des cloisons plus solides encore que certains murs pour délimiter le champ de la Médecine du Travail et celui de la Prévention avec un grand «P», qui resterait la chasse gardée des scientifiques?...

Le champ Santé / Travail ne fait-il pas partie intégrante au contraire de la **Santé Publique**?

- N'y aurait-il pas comme des réticences sourdes, qui ne facilitent pas l'émergence d'indicateurs, de questions, prétendus hors champs ou des rapports trop discrets qui restent dans leurs cartons?...

Quoiqu'il en soit, c'est un gisement inexploité d'informations sur un terrain pourtant fertile qu'il nous faut traiter autrement que de façon réglementaire...

- Seule l'**Epidémiologie** semble avoir pignon sur rue, mais l'approche clinique au travers d'une écoute **psychopathologique** n'entre pas toujours dans les contraintes de recueil de cette discipline et s'accommoderait mieux de la monographie.

Les médecins du travail se doivent d'occuper la place laissée vacante d'une véritable politique stratégique en matière de Santé Publique et non plus se préoccuper seulement du dépistage de facteurs de risques, de toutes façons tributaires des contraintes organisationnelles.

Il nous faut trouver les modes d'approches des effets pathogènes «en situation» pour les rendre visibles. **Notre pratique spécifique doit donc prendre appui sur le champ social et le champ scientifique.**

* Quand l'épidémiologie nous est contée... hormis quelques tableaux projetés sur l'inégalité des chances (il fait soudain sombre et froid dans la salle), l'épidémiologiste nous parle de signes d'alarme et sans prétendre donner de conduite à tenir (importance du contexte réel, des partenaires, des connaissances de toutes façons incomplètes, etc...) nous suggère **de faire des évaluations vers une approche plurielle et une recherche concrète sur le terrain.**

* Justement, nous y retournons, avec l'expérience d'un médecin de terrain dans une P.M.E. à risque cancérogène et à partir d'un cas de décès suspect, il nous entraîne dans son questionnement. Quel pouvoir du médecin pour modifier le cours des choses? Quelle formation des salariés? Quelle sensibilisation sur les risques? Par le canal du C.H.S.- C.T., vers une information au dedans et au dehors pour sortir de cette «peur verrouillée» avec laquelle on ne peut pas vivre tout le temps.

* Deux questions se posent encore (à l'heure de la digestion des endives vapeur) : «Où en est la Santé Publique, où va la santé au Travail?» Un petit détour sur un essai de définition de Santé Publique. Si la Santé est affaire privée, l'Etat a ses responsabilités et on entre alors dans le domaine public, donc dans le champ social. Ainsi «replacée», elle nous invite à agir pour préserver la Santé des Individus. Il s'agit bien de prévention primaire dont la cible est collective puis nous faisons «l'inventaire des lieux : peu brillant: absence d'identité, cloisonnement, frilosité, méconnaissance du terrain sonnent douloureusement du côté temporel gauche... Mais si nous regardons du côté de la santé au travail la migraine devient bilatérale.

Face à la **stagnation** et à la **marginalisation** persistante de la médecine du travail, coupés des universitaires et sans réel représentant de la santé au travail, les médecins du travail seraient de moins en moins en prise avec la réalité sanitaire et la pathologie imbriquée avec «le psy» devient plus difficile à agripper. Enfin ils se laissent **paralyser par les problèmes d'emploi** qui s'imposent de façon absolument prioritaire.

Des perspectives?

- **Réinscrire la Santé au travail** dans un **processus global de Santé Publique en lui redonnant sa dimension politique**.

- A tout prix «**TEMOIGNER**» pour ne pas tomber dans l'intégrisme sanitaire.

Nous sommes en manque de témoignages ou plutôt de leur émergence, si nécessaires à la **production de connaissances**. Par quelle médiatisation? Comment passer du tiers temps de l'Entreprise au tiers temps social?

* Fondu enchaîné vers la «prise en compte du travail réel et la Santé Publique:»: s'il existe une demande de bonne santé de la part de l'entreprise, économie oblige, on se heurte curieusement à l'invective lorsqu'on tente d'y répondre. Quand il y a conflit entre sauver sa peau en se battant pour ses conditions de travail et son «job» des compromis s'élaborent dans les pires conditions avec les deux toxiques que sont la peur et l'ennui.

Cette **fragilisation** fabriquée dans le travail **contamine** l'entourage socio-familial et bien entendu les enfants, gravement traversés par cette angoisse, donc touchés dans leur santé. Mais il n'y a **pas de débat social** sur ce terrain et les problèmes collectifs sont toujours ramenés à l'échelle individuelle.

* Puisqu'aucun fléchissement post prandial n'apparaît, le dernier intervenant profite de cette phase de stimulation (qui confine à l'euphorie) et nous invite à réfléchir encore sur «Comment construire la visibilité sociale de la sous traitance dans une grande entreprise de process».

Face à l'aggravation des contraintes organisationnelles et environnementales, la marge de manoeuvre est mince et les **contre-pouvoirs inexistants** et cette **absence de citoyenneté** concerne beaucoup de monde. Mais les essais d'évaluation (accidentabilité, contraintes au quotidien et risques toxicologiques) sont rendus plus difficile encore par un **turn over** incontrôlable.

Restent l'approche **psychopathologique** et **épidémiologique** pour faire prendre en compte le risque et peut être ouvrir l'espace public...

* Pour conclure, hélas, «les Pratiques Coopératives de Médecins du Travail en P.M.E.» sont sacrifiées à une fin d'après-midi soudain saturée... Les expériences se succèdent à un rythme effréné, le dialogue prend un ton surréaliste avec des histoires terribles de pelles de boulangers et d'apprentis qui, selon les interlocuteurs, s'y emparent ou s'y façonnent... et les risques de n'y voir plus que du feu, mais nous savons que nous en reparlerons...

Il est 17 heures, je sors de notre salle, aveugle et m'apercevant qu'il fait encore jour dehors, je pose tranquillement un pied sur le champ de la santé au travail et l'autre sur celui de la Santé Publique et sans faire le moins du monde le grand écart, je m'avance résolument sur cette terre promise.

D. PARENT